



Programme d'appui aux composantes légale et prévôtale de la Force conjointe du G5 Sahel (ACLEP-G5) pour un meilleur fonctionnement de la justice militaire dans les pays du G5 Sahel

Termes de référence pour la mobilisation d'une expertise pour l'élaboration de modules de formation et pour la formation de formateurs des forces armées tchadiennes en droit international humanitaire et en droit international des droits de l'homme

Introduction

En février 2014, les États sahéliers fondent le G5 Sahel sur deux piliers principaux, la sécurité et le développement. Afin de répondre à l'insécurité liée à la présence de groupes terroristes, la criminalité transfrontalière et le banditisme armé, et à la lumière de l'aggravation de la détérioration de la situation dans la région, les Chefs d'État des pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) ont décidé en février 2017 de créer la Force conjointe du G5 Sahel (FC-G5S). L'objectif de cette initiative est de mutualiser les efforts des États du G5 Sahel dans la lutte contre les menaces sécuritaires communes, en vue d'assurer un environnement favorable au développement socio-économique de la région.

Conformément à la résolution 2391 (2017) du Conseil de sécurité des Nations Unies, les États du G5 Sahel se sont engagés en février 2018 en signant un Arrangement technique définissant un **cadre de conformité de la FC-G5S** pour prévenir, enquêter, remédier à et publier dans un rapport toute violation et abus du droit international des droits de l'homme (DIDH) et du droit international humanitaire (DIH) en rapport avec la FC-G5S.

La FC-G5S a bénéficié à ce jour de différents appuis pour la réalisation de cet engagement, notamment à travers le Projet d'appui à la FC-G5S dans la mise en œuvre du cadre de conformité aux droits de l'Homme et au droit international humanitaire, mis en œuvre par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme entre 2017 et 2023. Prenant le relais, le programme Appui aux Composantes légale et prévôtale de la Force conjointe du G5 Sahel (ACLEP-G5) appuie l'appropriation et la pérennisation des engagements en termes de respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'Homme par la FC-G5S. Les activités se concentreront prioritairement sur la poursuite de la diffusion et formation sur le cadre de conformité régional de la FC-G5S, sur l'appui à l'élaboration de cadres de conformité au niveau national (à travers des actions de plaidoyer, des ateliers de réflexion, un appui à la rédaction) et la diffusion de ses contenus et valeurs dans les bataillons de la FC-G5S et les centres de formation des futurs chefs et éléments des bataillons. Un accent particulier sera mis sur l'appropriation nationale et la pérennisation, par le biais de formations de formateurs au niveau des forces armées.

Contexte spécifique

Dans cette perspective, le programme ACLEP-G5 recrute une expertise chargée d'élaborer les modules de formation dans un premier temps, et de dispenser une formation de formateurs sur la base de ces modules au profit des forces armées tchadiennes.

Objectif général

Renforcer le dispositif de formation endogène des forces armées tchadiennes en matière de DIH et de DIDH.

Objectifs spécifiques

- Elaboration et validation d'un module de formation sur le DIH et le DIDH au profit des forces armées tchadiennes,
- Animation d'une formation de formateurs issus des forces armées tchadiennes sur la base du nouveau module de formation sur le DIH et le DIDH,
- Contribution (sous forme de conseil et avis) à l'élaboration des outils de communication sur le DIH et DIDH (élaboration confiée à une agence de communication).

Profil de l'expertise

Le programme fait appel à une expertise en DIH et le DIDH (consultant individuel, équipe de consultants et/ou cabinet) expérimentée, qui doit remplir l'ensemble des critères listés ci-dessous :

- Expert(s) titulaire(s) d'un diplôme universitaire en droit international ou équivalent,
- Expérience avérée de formation sur le DIH et le DIDH au profit d'institutions de recherche, militaires, universitaires et organismes internationaux,
- Expérience avérée en formation des formateurs,
- Excellente maîtrise du DIH et du DIDH et de son application dans les contextes opérationnels,
- Excellentes capacités d'organisation, coordination et planification,
- Excellentes compétences de rédaction, de communication et d'animation.

Livrables

- Module de formation en DIH et en DIDH à destination des formateurs des forces armées tchadiennes et prenant en compte les outils de communication sur le DIH et le DIDH qui lui seront fournis, incluant des diaporamas (diapositives consolidées) ; banque de scénarios ; fiches « réflexes conformes » ; check-lists (contrôle de zone, arrestation, détention, transferts, interaction humanitaire...).
-
- Guide du formateur incluant : objectifs, minutage, consignes, variantes, grilles d'observation, corrigés des cas & QCM, bibliographie
- Formation d'un vivier de 20 formateurs des forces armées tchadiennes sur le DIH et le DIDH,
- Rapport de formation, incluant l'évaluation des connaissances des formateurs en début et fin de cours, les bonnes pratiques, leçons apprises et recommandations pour des formations à venir ;
- Feuille de temps.

Volume de mobilisation

Etapes	Nombre d'unités (jours ouvrables)
Briefing, cadrage, échanges et revue documentaire	3 jrs
Elaboration de la version préliminaire du module	5 jrs
Restitution de la version préliminaire du module, prise en compte des observations et commentaires, élaboration du guide du formateur	12 jrs
Formation de formateurs à N'Djamena	10 jours
Elaboration du rapport de formation	2 jours
Total :	32 jours d'expertise

L'organisation de la formation de formateurs sera assurée par Expertise France. Les dispositions logistiques, les frais de transport et le logement sont organisés et pris en charge directement par Expertise France.